



PRÉFÈT DE LA CHARENTE-MARITIME

**DEMANDE DE CARTE PROFESSIONNELLE
DE GUIDE-CONFÉRENCIER**

Code du Tourisme et notamment ses articles L.221-1 et R221-1 et suivants

NOM DE FAMILLE :

NOM D'USAGE (pour les personnes mariées) :

PRÉNOM USUEL :

NÉ(E) LE :

A : DÉPARTEMENT.....

NATIONALITÉ :

ADRESSE :

ADRESSE COURRIEL :

TÉLÉPHONE :

TITRE / DIPLÔME justifiant la demande de carte :
.....

MENTIONS PARTICULIÈRES pouvant figurer sur la carte et qu'il convient de préciser ci-après (*):

- linguistiques :

- scientifiques et culturelles :

FAIT A : LE :

SIGNATURE :

.../...

Pièces à joindre obligatoirement à la demande :

- formulaire de demande de carte de guide-conférencier ci-joint, dûment complété, daté et signé
- copie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité
- copie du titre de séjour ou de résident pour les étrangers établis en France
- 1 photo d'identité récente format 3,5 x 4,5 cm
- une enveloppe timbrée et comportant l'adresse du destinataire
- copie du diplôme de licence professionnelle de guide conférencier
- **ou** copie du diplôme de master accompagnée des attestations de validation des trois unités d'enseignement suivantes (arrêté du 9 novembre 2011 modifié relatif aux compétences requises en vue de la délivrance de la carte professionnelle de guide-conférencier aux titulaires de licence professionnelle ou de diplôme national de master) : « compétences des guides-conférenciers, « mise en situation et pratique professionnelle », « langue vivante étrangère »
- **ou** copie du diplôme de master accompagnée d'une expérience d'un an cumulé au cours des 5 dernières années dans le champ des activités éligibles, le demandeur doit fournir : 12 bulletins de salaire au minimum accompagnés d'un certificat ou d'une attestation d'employeur, s'il est salarié ; Une attestation d'immatriculation, des factures ou le cas échéant des attestations d'entreprises utilisatrices, s'il est micro-entrepreneur ou entrepreneur indépendant

Concernant la demande d'**une langue étrangère** identifiée sur la carte guide conférencier :

- **le demandeur doit justifier d'un niveau C1 (attestation à l'appui) du cadre européen commun de référence pour les langues dans une langue vivante étrangère, une langue régionale de France ou la langue des signes française**

Les **mentions particulières** pouvant figurer sur la carte professionnelle sont de deux natures :

- linguistique
- scientifique et culturelle